

REPRISE DE L'OFFENSIVE AUSTRO-ALLEMANDE SUR LE FRONT ITALIEN

EXCELSIOR

Huitième année. — N° 2578. — 10 centimes.

"Le plus court croquis m'en dit plus long qu'un long rapport." — NAPOLEON.

Jeudi
6
DÉCEMBRE
1917

RÉDACTION : 20, rue d'Enghien, Paris
Téléphone : Gutenberg 0273 - 0275 - 15.00
ADMINISTRATION : 88, av. des Champs-Élysées
Téléphone : Wagram 5744 et 5745
Adressa télégraphique : EXCEL-PARIS
TARIF DES ABONNEMENTS :
France. 3 mois, 10 fr.; 6 mois, 18 fr.; 1 an, 35 fr.
Etranger. 3 mois, 20 fr.; 6 mois, 36 fr.; 1 an, 70 fr.
PUBLICITE : 11, B^e des Italiens. Tél. Cent. 80-88
PIERRE LAFITTE, FONDATEUR

POUR ÉTABLIR LA SOCIÉTÉ FUTURE

L'ADMIRABLE DISCOURS DE L'HOMME QUI A LE MIEUX DÉGAGÉ LES ASPIRATIONS DE L'HUMANITÉ EN GUERRE EST RÉSUMÉ ICI DANS SES FORMULES ESSENTIELLES

D'ABORD : "GAGNER LA GUERRE!"

"Notre objet est de gagner la guerre. Nous voulons la paix pour la défaite du mal, pour la défaite, une fois pour toutes, des forces néfastes qui interrompent la paix et la rendent impossible."

LES CONDITIONS DE LA PAIX

"Pas d'annexion, pas de contribution, pas d'indemnité pénale. La paix que nous voulons doit, toutefois, délivrer les peuples, jadis prospères et jadis heureux, de l'emprise prussienne et de la menace prussienne. Les très profonds dommages causés par cette guerre devront, en outre, être réparés."

QUAND POURRA-T-ON CONCLURE LA PAIX ?

"Nous regarderons la guerre comme gagnée, seulement quand le peuple allemand nous dira, par des représentants dûment accrédités, qu'il est prêt à accepter un règlement basé sur la justice et la réparation des torts que ses souverains ont commis."

CE QUE DOIT ÊTRE LA "SOCIÉTÉ DES NATIONS"

"Si, la guerre finie, le peuple allemand continuait à vivre sous des maîtres ambitieux et intrigants, cherchant à troubler la paix du monde, il serait impossible de l'admettre à la Société des Nations. Cette Société doit être une Société des Peuples et non une Société des Gouvernements. La pensée du peuple, qui ne jouit d'aucun privilège et qui a des conceptions du bien très simples et très pures, est l'atmosphère dans laquelle tous les gouvernements doivent désormais respirer s'ils veulent vivre."

L'EMPOISONNEMENT DU PEUPLE RUSSE

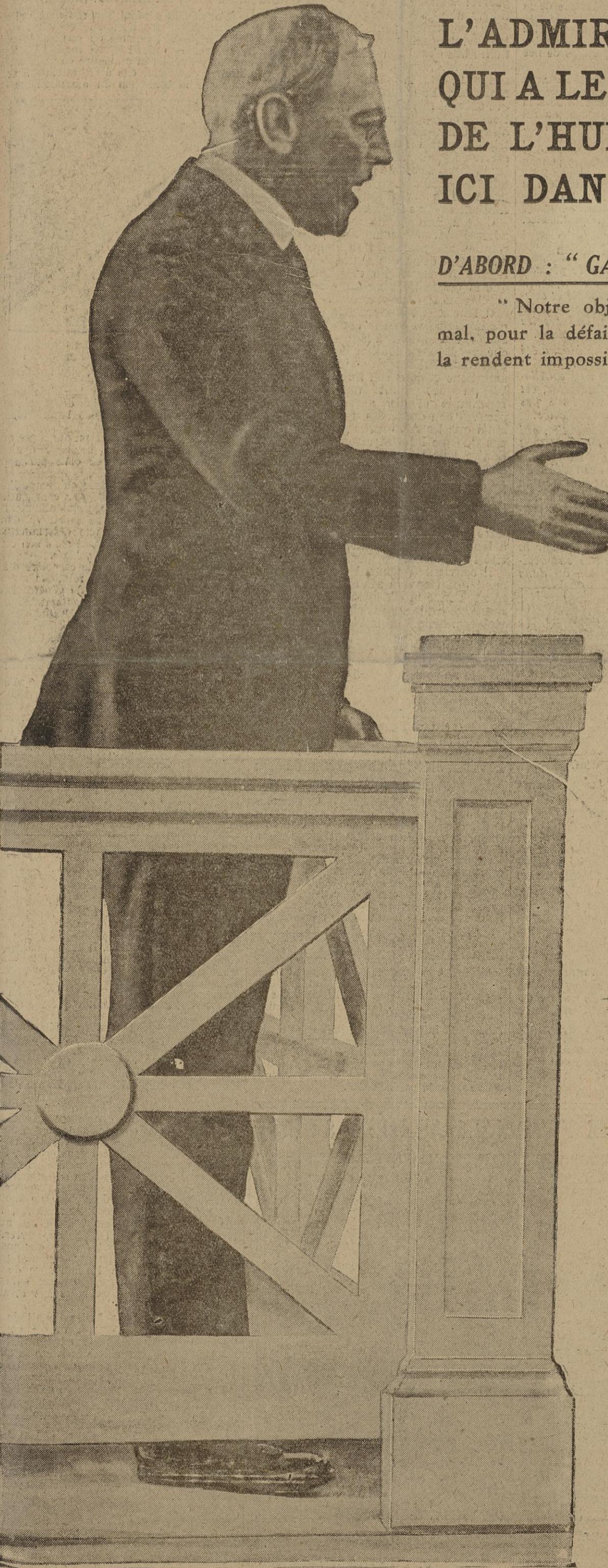
"Le peuple russe a été empoisonné par les mêmes mensonges qui ont aveuglé le peuple allemand, et le poison a été donné par les mêmes mains. Le seul antidote possible est la Vérité."

DÉCLARATION DE GUERRE A L'AUTRICHE

"Nous sommes en guerre avec l'Allemagne et pas avec ses alliés. Je propose que le Congrès déclare les États-Unis en état de guerre avec l'Autriche-Hongrie. L'Autriche-Hongrie n'est pas en ce moment sa propre maîtresse, mais simplement la vassale du gouvernement allemand. Nous devons faire face aux faits tels qu'ils sont et agir vis-à-vis d'eux sans aucune sensibilité pendant cette dure affaire. Nous irons partout où les nécessités de cette guerre nous conduiront."

"JUSQU'AU DERNIER COUP DE CANON"

"C'est parce que c'est pour nous une guerre de buts élevés et désintéressés que nous nous battons jusqu'à ce que le dernier coup de canon soit tiré."



Le discours prononcé le 3 décembre à Washington par le président Wilson, et dont nous avons publié hier les principaux extraits, a produit dans le monde entier une impression considérable, tant par sa sincérité que par l'impression de volonté qui s'en dégage. Nos

ennemis, qui poursuivent leurs manœuvres en vue de nous amener à une paix honteuse, n'auront pas vu sans inquiétude l'Amérique préciser les moyens vigoureux qu'elle entend employer, avec les Alliés, pour mener la guerre à sa fin et établir une paix permanente.

POUR UN CHEF UNIQUE SUR LE FRONT UNIQUE

Si l'on nomme un généralissime interallié, il faut qu'il dispose de tous les moyens nécessaires pour réaliser ses décisions.

Parmi les questions qui ont été mises à l'étude par la Conférence interalliée, la plus importante de toutes est sans contredit celle de l'unité de commandement. Déjà des progrès importants ont été accomplis vers cette centralisation si désirable, les uns sous la pression des circonstances, les autres par l'accord des volontés. C'est ainsi que les fronts des armées britanniques, françaises et italiennes sont reconnus aujourd'hui comme étroitement solidaires et que des effectifs ont été, pour la première fois, prélevés sur les deux premiers de ces fronts pour la défense du troisième. D'autre part, on nous promet que les fabrications de guerre des différentes puissances de l'Entente seront coordonnées entre elles de manière « à éviter tout double emploi et à porter l'effort de chaque nation sur les productions les plus adéquates à ses possibilités en matière première ».

Mais, dira-t-on, comment se fait-il que jusqu'à présent la conduite des opérations n'ait pas été confiée à un chef unique ? Il ne faut pas être surpris de ce retard, qui tient à l'extrême complexité du problème. En effet, ce n'est pas un décret ou une signature qui suffit à ordonner une offensive dans la guerre moderne. Une entreprise aussi considérable exige des ressources définies en effectifs et en matériel. Si le commandant en chef ne peut disposer à son gré de ces ressources, en les empruntant aux diverses armées qu'il a sous ses ordres, son autorité, fût-il généralissime ou maréchal, sera illusoire. Si, par exemple, il demande qu'un certain nombre de divisions et de batteries soient transportées d'un front sur un autre, et que ses subordonnés lui opposent un *non possumus*, ou se croient obligés d'en référer d'abord à leurs gouvernements respectifs, aucune décision ne pourra être exécutée en temps utile. Ce n'est plus un secret aujourd'hui que cette expérience a été faite à plus d'une reprise dans tel corps expéditionnaire composé de troupes internationales, et que les résultats ont été des plus fâcheux.

Il faut donc que le commandant unique, s'il existe, dispose de tous les moyens nécessaires à l'accomplissement de ses devoirs. Les événements récents et les accords déjà conclus permettent d'espérer qu'il ne sera en effet désigné

L'ARME QUI FINIRA LA GUERRE

PRÉPARONS LA CAMPAGNE D'AVIATION DE 1918

Parmi les moyens militaires qui semblent le mieux désignés pour hâter la fin de la guerre, l'aviation apparaît au tout premier plan. Il devient chaque jour plus évident que l'armée qui possèdera la suprématie aérienne aura, entre les mains, un des meilleurs instruments de la victoire.

Il serait coupable de s'illusionner sur la campagne qui se prépare. Dès les premiers beaux jours, l'air va devenir le champ de colossales rencontres aériennes. Les Allemands vont jouer toutes leurs cartes dans cette partie décisive.

Ils travaillent, on le sait, et avec un rare et constant acharnement, à pousser leur matériel à son maximum de puissance. Leurs hommes, par ailleurs, seront sûrement entraînés, dopés, — pour employer une expression sportive, — et tout porte à penser que les aviateurs seront aussi forts que les avions seront puissants. Peut-être leur armée aérienne manquera de fond, en ce sens — et ce n'est là qu'une supposition — que ses vides seront difficiles à combler. Toutefois il peut arriver qu'elle s'assure la suprématie sur nous pendant quelque temps si nous n'y prenons garde.

Méfions-nous donc, il en est temps encore, et mettons tout en œuvre afin d'éviter ce qui pourrait devenir pour nous une catastrophe au moins morale.

Où l'imagine point que nous jetons, si, un cri d'alarme. Nous ne pensons pas qu'il y ait lieu de s'émouvoir autrement, car nous ne faisons pas à ceux qui nous dirigent l'injure de penser qu'ils perdent de vue la grosse partie qui va se jouer au printemps 1918.

Exammons nettement la situation.

Nous pouvons admirer pleinement nos héros — ceux qui volent : ils méritent tous les éloges.

Pouvons-nous manifester une confiance aussi enthousiaste à ceux qui organisent ?

L'affirmation serait bien aventureuse.

Savons-nous obtenir le maximum de renouvellement des grandes ressources que sont les nôtres ? Possédons-nous les types d'avions les plus modernes ? Le personnel est-il toujours recruté comme il conviendrait ? Notre tactique procède-t-elle de données basées sur l'expérience ? L'aviation a-t-elle un ordre de bataille et une manière d'opérer qui permettent de la comparer à la cinquième arme de nos ennemis ? Faisons-nous les efforts indispensables pour obtenir les plus sûrs appareils dans chacune des spécialités ? Sommes-nous enfin nettement supérieurs à nos adversaires ?

Nous redoutons qu'on puisse répondre par la négative à la plupart de ces questions.

La première réforme indispensable, nous semble-t-il, consisterait à créer un ministère de l'Aéronautique. Jusqu'ici, malgré la bonne volonté et même la réelle qualité de ceux qui ont eu mission de diriger l'aviation, nous n'avons jamais pu assurer l'unité d'action qui, seule, permet d'atteindre le meilleur résultat dans le minimum de temps.

REPRISE D'OFFENSIVE AUSTRO-ALLEMANDE EN ITALIE

L'ennemi ne s'est emparé que de quelques tranchées sur le plateau d'Asiago.

Les Austro-Allemands ont prononcé hier sur le plateau d'Asiago une puissante offensive dont les préparatifs n'avaient pas échappé aux Italiens : un de leurs récents communiqués signalait en effet des rassemblements de troupes considérables en cette région. L'effort de l'ennemi s'est porté sur le massif des monts Melette, qui est le bastion de la défense sur la rive occidentale de la Brenta, et s'est manifesté par des attaques concentrées qui n'ont abouti qu'à la prise de quelques tranchées avancées. L'ensemble de la position demeurant aux mains de nos alliés.

Il s'agit maintenant de savoir si l'attaque reste localisée, comme celles qui, depuis plus de trois semaines, se succèdent dans la zone montagneuse du front italien, ou est destinée à s'étendre vers d'autres secteurs. Selon certaines déclarations de prisonniers, des troupes fraîches seraient échelonnées, prêtes à entrer en action, depuis le plateau d'Asiago jusqu'à la mer. Nous serons fixés bientôt, car l'ennemi doit se hâter. Déjà la neige tombe en abondance sur les montagnes où il lui faut livrer bataille, et les rendra, dans peu de jours, impraticables.

Communiqué officiel italien

ROME, 5 décembre. — Sur le plateau d'Asiago, après avoir disposé une formidable ligne d'artillerie, renouvelé et augmenté les forces durement éprouvées au cours des derniers combats, l'adversaire a commencé l'attaque de nos positions.

Le premier choc, déclenché hier, a été soutenu avec fermeté par les nôtres et l'unique gain obtenu par les Austro-Allemands, au prix de très fortes pertes, est la conquête d'une position qui n'a pas ébranlé la solidité de notre résistance.

Précédées par un tir de destruction qui a commencé au cours de la nuit et s'est poursuivi très violent pendant quelques heures, accompagnées par des rafales de feu, les masses ennemis ont exécuté une double attaque contre le point principal des Melette. La première, menée au nord-ouest, s'est, après plusieurs tentatives arrêtées par nos tirs de barrage, définitivement brisée dans l'après-midi sur la ligne mont Sisemol — pentes sud-occidentales des Melette de Gallio — où, dans



MAP OF THE ASIAGO PLATEAU AREA

The map shows the Asiago Plateau in the north of Italy, bordering Austria-Hungary to the north. Key locations labeled include: M. Pala, M. Melette, M. Longara, M. Tondareca, M. Badenecche, M. Sisemol, M. Grappa, C. d. Beretta, Fozza, Gellio, Primalbo, and S. Nazario. The plateau is shown with its mountainous terrain and the location of the battle lines.

de violents corps à corps, les assaillants ont été résolument rejetés avec des pertes très graves et en laissant quelques centaines de prisonniers entre nos mains. La deuxième attaque, conduite au nord-est, a été lancée avec des forces plus considérables et soutenue avec ténacité entre le mont Tondarecar et le mont Badenecche.

Sur ce point, après une lutte très acharnée qui s'est prolongée jusqu'à ce matin, l'occupation de quelques tranchées effectuées par l'adversaire nous a conduits à nous retirer de certains points plus avancés de notre ligne.

A Senzoni, sur la Piave, un mouvement plus intense ayant été remarqué chez l'ennemi, une de nos compagnies d'assaut, bien soutenue par l'artillerie, qui a détruit cinq passerelles construites sur ce point par l'adversaire, a attaqué l'ennemi dans la boucle décrite par le fleuve. Elle a infligé des pertes et a ramené quelques dizaines de prisonniers avec des malades.

Les États-Unis reconnaissent formellement la neutralité de la Suisse

BERNE, 5 décembre. — Le chargé d'affaires de la légation des États-Unis à Berne a remis au Département politique une note de son gouvernement informant le Conseil fédéral que les États-Unis reconnaissent formellement la neutralité de la Suisse et déclarent être en complet accord avec leurs alliés au sujet de l'inviolabilité de son territoire aussi longtemps que la Confédération maintiendra sa neutralité et que celle-ci sera respectée par l'ennemi.

AU CONGRÈS DE WASHINGTON

LE DISCOURS DE M. WILSON

L'Allemagne et l'Autriche connaissent désormais le sort qui leur est réservé.

Le message du président Wilson au Congrès a produit une impression considérable dans les deux mondes par l'éloquence de son langage et de ses vues. Dans ce style grave et religieux qui lui est propre, le président a exposé toute sa politique et toute sa philosophie de la guerre. Jamais sa pensée n'avait encore trouvé une traduction aussi ample.

Ce programme général des États-Unis est avant tout un programme d'action. Mais c'est l'action engendrée par la pensée. M. Wilson, il faut toujours s'en souvenir, est à la fois un historien et un moraliste. Pour lui, ce sont les idées qui doivent mener les hommes et les nations. Voilà pourquoi il ne se lasse pas d'expliquer et de préciser les idées directrices appelées à dominer le conflit et à servir de guides aux Alliés pour remporter la victoire comme pour tirer de la victoire des résultats en harmonie avec les principes au nom desquels les États-Unis sont entrés dans la guerre.

C'est à l'Allemagne surtout que s'est adressé M. Wilson. Aux dirigeants comme au peuple, il a montré qu'il n'était pas dupé des faux-semblants de régime démocratique et parlementaire que le comte Hertling a été chargé par Guillaume II de représenter.

Il leur a fait comprendre aussi qu'il n'admettait pas que la conception de la Société des Nations, à laquelle il est attaché, reçut une adhésion dérisoire de la part d'une Allemagne endurcie dans ses ambitions et dans son impérialisme. M. Wilson accepterait une Allemagne repentante et qui aurait donné des preuves non douteuses de son repentir. Mais que les Allemands ne s'imaginent pas qu'il se laissera aisément tromper. Contre leur mauvaise foi, il garde une arme en réserve : la menace économique. Exclue du commerce universel, l'Allemagne serait condamnée à l'asphyxie. La voix qui vient de Washington lui enseigne qu'elle n'a pas d'illusions à se faire sur la sévérité de la quarantaine à laquelle son obstination ou sa duplicité l'exposerait.

Il convient également d'attendre l'accueil que trouvera à Vienne l'avertissement donné à l'Autriche-Hongrie. Le message traite l'Autriche sans inutile violence. Mais il lui fait toucher le doigt l'état de vassalité humiliante où elle est tombée vis-à-vis de l'Allemagne. Il ne lui laisse pas espérer de rémission tant qu'elle ne sera pas libérée. Après les paroles de M. Wilson, Charles I^e, qui parle si volontiers de paix sans prendre les moyens de l'obtenir, ne sentirait-il pas peser davantage les chaînes de son alliance ?

Jacques BAINVILLE.

Le Sénat américain déclarera demain la guerre à l'Autriche

WASHINGTON, 5 décembre. — Le sénateur Martin, chef de la majorité, a annoncé que le Sénat sera prêt à adopter, vendredi prochain, la résolution déclarant la guerre à l'Autriche.

D'autre part, on annonce que dans une conversation avec un membre du Congrès M. Wilson a déclaré avoir conseillé la déclaration de guerre contre l'Autriche, principalement du fait que l'envoi de troupes américaines en Italie peut devenir nécessaire.

Le Parlement roumain va se réunir

JASSY, 4 décembre. — La session d'automne du Parlement roumain devait commencer le 15 novembre (ancien style), d'après la Constitution. La situation extérieure rendant impossible, à cette date, l'ouverture du Parlement, un échange de vues a eu lieu entre le président du Conseil et la délégation des parlementaires.

M. Bratianno a annoncé à la délégation que si les événements le permettent le gouvernement est décidé à convoquer le Parlement, même avant le 15 décembre. (Radio.)

Le nouveau régime du pain sera appliqué le 1^{er} janvier

Le nouveau décret sur le pain sera applicable dès le 1^{er} janvier. Encore faut-il qu'il puisse être appliqué. Tel qu'il a été publié il appelle une série de précisions que le public attend avec anxiété. Il semble indispensable, en effet, que le ministre du Ravitaillement dise exactement dans quelles professions on a le droit de manger 500 et 600 grammes de pain, dans quelles autres on en sera réduit à n'en grignoter que 200 grammes.

Où commence et où s'arrête le « métier de force ? » Que faut-il entendre par « petits métiers » ?

D'autre part, comment, en temps de guerre, pouvoir établir les « ressources modestes » et celles qui ont l'apparence de ne pas l'être ?

Voilà, certes, des distinctions bien subtiles à formuler. On dit que cette tâche incombera à M. Delaney, pour Paris et le département de la Seine ; que dans les autres régions ce soin reviendra aux offices communautaires. Sur quoi se baseront leurs approbations ?

Telles sont les principales objections qui ont été soulevées, hier, en notre présence.

Il en est d'autres de valeur au moins égale. Elles concernent les malades, les malingres, les orphelinats, les écoles maternelles, les asiles et les bonnes œuvres.

Il en est une surtout qui ne manquera pas d'attirer l'attention des pouvoirs publics. Elle a trait à l'insuffisance de la ration quotidienne imposée aux enfants des deux sexes âgés de seize ans et au-dessous.

A quinze ans, un enfant a l'habitude de manger du pain le matin, à midi, à 4 heures, à 7 heures. C'est l'aliment essentiel de ses repas, qu'il travaille en atelier ou qu'il soit sur les bancs du collège.

Dans cette période toujours dangereuse de l'adolescence, alors que rien ne doit être négligé pour s'opposer à la croissance, on octroie généralement à des enfants.. 200 grammes de pain par jour.

Et les sportifs ? ceux qui s'entraînent dans les sociétés de préparation militaire pour mieux tenir leur place lorsque, demain, ils seront appellés sous les drapeaux ? 200 grammes de pain suffiront-ils à apaiser leur faim ?

Au cours de l'enquête à laquelle nous nous sommes livrés hier, aucune plainte n'a été formulée, même par les commerçants le plus sérieusement atteints, au sujet du nouveau régime de la pâtisserie et de la biscuiterie. Il y a des heures où commerçants et consommateurs doivent savoir s'imposer des sacrifices. — E. Cat.

SUR LE FRONT ROUMAN UN ARMISTICE AURAIT ÉTÉ CONCLU

Cet acte semblerait impliquer un acquiescement du cabinet de M. Bratianno.

STOCKHOLM, 5 décembre. — On annonce que le général Tcherbatchef aurait pris sur lui de conclure un armistice, non seulement pour les troupes russes placées sous son commandement, mais encore pour les troupes roumaines, ce qui impliquerait un acquiescement inadmissible de M. Bratianno. (Radio.)



MARÉCHAL MACKENSEN ET ARCHIDUC JOSEPH-FERDINAND avec lesquels aurait été conclu l'armistice

elle a succombé à cette lassitude de la guerre et à cette tentation de la paix qui ont désorganisé l'une après l'autre toutes les armées russes.

Les Allemands ont donc pu antoncer que les négociations pour l'armistice avaient également commencé sur cette partie du front.

Mais c'est justement celle qu'occupe l'armée roumaine, qui s'est par conséquent trouvée dans la situation la plus difficile. Le gouvernement roumain se serait vu dans la nécessité de prendre une détermination pour qu'il ne fut pas disposé sans son consentement du sort de ses soldats.

Etant donné, d'ailleurs, le caractère d'intimité et de confiance des relations qui se sont établies à Jassy avec le général Berthelot et notre ministre, M. de Saint-Anaire, il y a lieu de croire que M. Bratianno aura tenu à se concerter avec les représentants de la France avant d'adopter une décision.

Le Parlement roumain va se réunir

JASSY, 4 décembre. — La session d'automne du Parlement roumain devait commencer le 15 novembre (ancien style), d'après la Constitution. La situation extérieure rendant impossible, à cette date, l'ouverture du Parlement, un échange de vues a eu lieu entre le président du Conseil et la délégation des parlementaires.

Il convient de rappeler que M. Bratianno a annoncé à la délégation que si les événements le permettent le gouvernement est décidé à convoquer le Parlement, même avant le 15 décembre.

— Mais avec eux comme gens-là n'est-ce pas avec eux je donne, mais

On connaît un peu moins de ce qu'il se passe dans un autre avec eux.

La mort du clergé, avancé courbée, était agitée.

— Et le mari de la mort du clergé, avancé courbée, était agitée.

La mort du clergé, avancé courbée, était agitée.

— Et le mari de la mort du clergé, avancé courbée, était agitée.

La mort du clergé, avancé courbée, était agitée.

— Et le mari de la mort du clergé, avancé courbée, était agitée.

LES POUPEES DE L'EMPEREUR
PAR JACQUES CÉSARNE

L'empereur achevait de déjeuner. Sur le petit guéridon de bois d'acajou que recouvrait une serviette, le maître-d'hôtel enleva les reliefs du frugal repas, et le préfet du palais fit entrer M. Isabey. L'estime et l'affection que Napoléon témoignait à l'artiste dataient de l'époque déjà ancienne où ce dernier avait exécuté sa toile restée fameuse : le Général Bonaparte dans les jardins de la Malmaison. Et, maintenant, Isabey, en plein éclat de son talent, venait d'être nommé dessinateur du cabinet.

Monsieur Isabey, dit l'empereur, nous ne sommes plus qu'à huit jours du couronnement. Je voudrais que vous me fassiez sept dessins représentant les sept cérémonies qui doivent se dérouler à Notre-Dame. Ces dessins vont nous être de la plus grande utilité pour les répétitions qui se feront ici, car les décorateurs ont rendu l'église impraticable.

Demandez sept dessins représentant chacun plus de bref délais, c'était à proprement parler, exiger l'impossible. Mais Napoléon n'admettait jamais semblable excuse. M. Isabey possédait, d'ailleurs, un esprit fertile en ressources, et il répondit avec assurance :

— Dans quarante-huit heures, sire, je serai à votre disposition.

Bien qu'il ne s'étonnât pas facilement, l'empereur s'arrêta de boire son café et regarda M. Isabey avec un visage où la stupéfaction n'était pas dissimulée. L'artiste, qui avait son idée, se contenta de sourire, et Napoléon n'insista point. Il se mit à causer. En ces moments d'abandon, sa gaieté, sa délicatesse, la vivacité de son esprit, l'étendue de son savoir, et, par-dessus tout, le souci de plaisir qu'il possédait au plus haut degré, lui donnaient un charme inexprimable.

Mais le chimiste Bertholet venait entretenir l'empereur de ses travaux, et l'artiste s'effaçait devant le savant...

Le lendemain, M. Isabey arrivait aux Tuilleries avec un volumineux rouleau, et une caisse de respectables dimensions.

En l'apercevant avec cet attirail, Napoléon se récria :

— Eh bien, M. Isabey, et mes dessins?

— Sire, répondit le peintre, j'ai mieux à vous offrir !

Il commença par dérouler sur le tapis le rouleau qu'il avait apporté : c'était un plan de Notre-Dame. Puis il ouvrit sa caisse et en sortit triomphalement une centaine de petites poupees qu'il avait achetées l'avant-veille chez un marchand de joujoux de la rue Croix-Nivert. Chacune était revêtue d'un costume en papier dessiné de la manière la plus exacte et peint avec le meilleur goût. D'une pichenette, il défrappa les robes et les uni-

— Voici le pape, disait-il, et puis voici Votre Majesté. Voici Sa Majesté l'impératrice et le cardinal Caprara. Voici le grand-maréchal et l'archichancelier... Le plan, sire, est à l'échelle avec les personnages, dont chacun porte un numéro d'ordre.

Il s'était mis, révérence parler, à quatre pattes, et l'empereur avait fait comme lui.

— Monsieur Isabey, déclara-t-il, vous avez eu une idée sublime. Vous allez voir comme je vais faire manœuvrer tous ces gens-là. Nous commençons par la cérémonie sous le dais, à la porte de l'église, n'est-ce pas ? Ici, le cardinal archevêque, avec son chapitre. Moi, là. Mais où suis-je donc ? Auriez-vous égaré votre empereur, monsieur Isabey ?

On chercha l'empereur, et on le trouva, dans un coin de la caisse, en tête à tête avec Mme Récamier. Il dit, en riant :

— Eh ! eh !...

La manœuvre reprit. Napoléon poussait les princesses, les grands dignitaires, le clergé, les corps constitués, les faisait avancer, reculer, décrire des voltes, des courbes et des conversions, comme s'il s'était agi des grenadiers de Montenotte ou des voltigeurs de Marengo.

— Qu'est-ce que le 12 ? demandait-il.

— L'archichancelier, sire.

— Ah, oui ! Et le 41 ?

— Le grand-maître des cérémonies.

— C'est juste.

Il était ravi. Il fit mander le duc de Frioul :

— Monsieur le grand maréchal, voulez-vous me faire convoquer tout mon monde pour ce soir, quatre heures ? Nous procéderons, ici même, à une répétition générale. Vous, monsieur de Bausset, continua-t-il en s'adressant au préfet du palais, accommenez-moi une grande table sur laquelle nous puissions dérouler ce plan.

Et, le soir venu, les poupees que l'empereur manœuvrait si diligemment firent merveille. Chacun comprit le rôle qui lui était assigné, et le grava dans sa mémoire. Au couronnement, pas une faute ne fut commise.

La faveur dont le peintre jouissait auprès de Napoléon ne fit que croître à partir de ce jour.

Dix ans plus tard, c'étaient les adieux de Fontainebleau. Fidèle dans la mauvaise fortune comme il l'avait été dans la bonne, M. Isabey vint trouver le souverain déchu, et lui apporta le portrait de son fils.

Napoléon embrassa l'artiste et lui dit : — Merci, monsieur Isabey, votre grande ame est digne de votre grand talent... Sans doute, le roi va vous mander auprès de lui. Répondez à son appel, et servez-le comme vous m'avez toujours servi...

Et M. Isabey, plus ému que ne semblait l'être l'empereur lui-même, détourna la tête, car il ne savait pas s'il pourrait calmer le trouble insurmontable qui, maintenant, chavirait son cœur...

JACQUES CÉSARNE.

5 HEURES
DU MATIN

DERNIÈRE HEURE

5 HEURES
DU MATIN

UN PAQUEBOT ANGLAIS COULÉ PAR UN SOUS-MARIN ALLEMAND

Le navire a reçu deux torpilles.
120 passagers ont été sauvés.
80 manquent.

LONDRES, 5 décembre. — Le *Daily Graphic* annonce que le paquebot *Apapa*, de la compagnie Elder Dempster, a été coulé.

Le navire a reçu deux torpilles. Quarante-cinq passagers et membres de l'équipage sont manquants, cent vingt passagers ont été sauvés.

Le bruit court que le sous-marin torpilleur canonna les femmes et les enfants réfugiés dans les canots.

L'autre part, le *Petit Parisien* reçoit la dépêche suivante :

LONDRES, 5 décembre. — C'est à 4 heures du matin, par un temps calme et un beau ciel de lune, que l'*Apapa*, qui avait à bord environ 160 passagers, parmi lesquels de nombreuses femmes et enfants et des malades, fut attaqué. L'explosion fut formidable et projeta hors de leurs couchettes tous les passagers, alors en plein sommeil. Quelques secondes après, un second engin fracassa à nouveau la coque du paquebot, qui enfonda dès lors rapidement.

Aucune panique cependant ne se produisit. Avec un sang-froid admirable, les membres de l'équipage, fidèles aux traditions de la marine britannique, s'empressèrent auprès des femmes, des enfants et des malades, leur passèrent des ceintures de sauvetage et leur firent prendre place dans des canots, qui s'éloignèrent bientôt de l'épave.

Ils avaient à peine fait quelques centaines de mètres que les sous-mariniers, parmi les cosaques chargés de la garde du général Korniloff et de ses co-détenus, qu'un ordre de mise en liberté immédiat du général Korniloff et des autres prisonniers. Cet ordre était signé Chablovski, président de la commission extraordinaire d'enquête.

Le commandant de la prison, l'autorité du document, essaya de téléphoner à la Stravka ; mais, à peine avait-il obtenu la communication, que celle-ci fut coupée.

Entre temps, la nouvelle s'était répandue, parmi les cosaques chargés de la garde du général Korniloff et de ses co-détenus, qu'un ordre de mise en liberté était arrivé. Les 400 cosaques exigerent alors la mise à exécution immédiate de cet ordre et le commandant de la prison fut contraint de se soumettre.

Korniloff sortit de sa prison, libéra les autres prisonniers, parmi lesquels se trouvaient les généraux Dininine, Markov et Orlow, pris le commandement des cosaques et, en ordre parfait, les troupes s'éloignèrent dans la direction du sud.

M. Chablovski dément catégoriquement avoir signé l'ordre de libération du général Korniloff. — (*Radio*.)

COMMENT LE GÉNÉRAL KORNILOF RÉUSSIT A QUITTER SA PRISON

Les maximalistes font dissoudre, par leurs soldats, le Conseil municipal de Petrograd.

PETROGRAD, 4 décembre. — Voici quelques détails sur la fuite du général Korniloff :

Le 19 novembre (ancien style, c'est-à-dire 2 décembre), un officier portant l'uniforme de l'état-major général arriva à Bykovo et rentra au commandant de la prison un pilote contenant un ordre de mise en liberté immédiat du général Korniloff et des autres prisonniers. Cet ordre était signé Chablovski, président de la commission extraordinaire d'enquête.

Le commandant de la prison, l'autorité du document, essaya de téléphoner à la Stravka ; mais, à peine avait-il obtenu la communication, que celle-ci fut coupée.

Entre temps, la nouvelle s'était répandue, parmi les cosaques chargés de la garde du général Korniloff et de ses co-détenus, qu'un ordre de mise en liberté était arrivé. Les 400 cosaques exigerent alors la mise à exécution immédiate de cet ordre et le commandant de la prison fut contraint de se soumettre.

Korniloff sortit de sa prison, libéra les autres prisonniers, parmi lesquels se trouvaient les généraux Dininine, Markov et Orlow, pris le commandement des cosaques et, en ordre parfait, les troupes s'éloignèrent dans la direction du sud.

M. Chablovski dément catégoriquement avoir signé l'ordre de libération du général Korniloff. — (*Radio*.)

Violences maximalistes contre le conseil municipal de Petrograd

PETROGRAD, 4 décembre. — La séance de la Douma municipale fut troublée, hier soir, à huit heures, par l'arrivée d'un débarquement de la Garde Rouge et de matelots armés qui voulurent interrompre les travaux de l'Assemblée.

Après avoir voté une résolution protestant contre l'introduction de la force armée dans une salle de délibérations où se débattaient une question de chômage si importante pour le prolétariat, la Douma décida de continuer sa séance ; mais, à neuf heures, la Garde Rouge, recevant des renforts, l'a imposée d'avoir à se séparer dans un délai de cinq minutes.

La séance fut alors levée après le vote d'un procès-verbal où il était déclaré que la Douma cédait à la violence, mais n'abandonnait pas la mission à elle confiée par les électeurs.

Les clefs de la salle des séances ont été emportées par les maximalistes.

A onze heures du soir, la Douma se réunissait à nouveau dans un local privé.

L'assassinat de Doukhonine

PETROGRAD, 4 décembre. — Voici des détails sur les incidents qui précèdent la rédaction du grand quartier général.

Les pourparlers engagés entre le quartier général et le gouvernement maximaliste si-

étaient terminés.

Le journal *Le Nouvel Observateur* publie la note suivante :

Le 19 novembre, hier, dans les meilleures politiques que le conseil des ministres qui se réunit ce matin à l'Elysée doit statuer sur une demande de levée de l'immunité parlementaire aux fins de poursuite contre M. Charles Humbert, sénateur de la Meuse. Cette demande sera déposée aujourd'hui au Sénat par M. Naul, garde des Sceaux, sur requérance du procureur général Herbaux. A la fin de la journée le bruit s'est précisément propagé.

D'autre part le *Journal public* ce matin la note suivante :

Le bruit court hier dans les meilleures politiques que le conseil des ministres qui se réunit ce matin à l'Elysée doit statuer sur une demande de levée de l'immunité parlementaire aux fins de poursuite contre M. Charles Humbert, sénateur de la Meuse. Cette demande sera déposée aujourd'hui au Sénat par M. Naul, garde des Sceaux, sur requérance du procureur général Herbaux. A la fin de la journée le bruit s'est précisément propagé.

Le journal *Le Nouvel Observateur* publie la note suivante :

Le 19 novembre, hier, dans les meilleures politiques que le conseil des ministres qui se réunit ce matin à l'Elysée doit statuer sur une demande de levée de l'immunité parlementaire aux fins de poursuite contre M. Charles Humbert, sénateur de la Meuse. Cette demande sera déposée aujourd'hui au Sénat par M. Naul, garde des Sceaux, sur requérance du procureur général Herbaux. A la fin de la journée le bruit s'est précisément propagé.

Le journal *Le Nouvel Observateur* publie la note suivante :

Le 19 novembre, hier, dans les meilleures politiques que le conseil des ministres qui se réunit ce matin à l'Elysée doit statuer sur une demande de levée de l'immunité parlementaire aux fins de poursuite contre M. Charles Humbert, sénateur de la Meuse. Cette demande sera déposée aujourd'hui au Sénat par M. Naul, garde des Sceaux, sur requérance du procureur général Herbaux. A la fin de la journée le bruit s'est précisément propagé.

Le journal *Le Nouvel Observateur* publie la note suivante :

Le 19 novembre, hier, dans les meilleures politiques que le conseil des ministres qui se réunit ce matin à l'Elysée doit statuer sur une demande de levée de l'immunité parlementaire aux fins de poursuite contre M. Charles Humbert, sénateur de la Meuse. Cette demande sera déposée aujourd'hui au Sénat par M. Naul, garde des Sceaux, sur requérance du procureur général Herbaux. A la fin de la journée le bruit s'est précisément propagé.

Le journal *Le Nouvel Observateur* publie la note suivante :

Le 19 novembre, hier, dans les meilleures politiques que le conseil des ministres qui se réunit ce matin à l'Elysée doit statuer sur une demande de levée de l'immunité parlementaire aux fins de poursuite contre M. Charles Humbert, sénateur de la Meuse. Cette demande sera déposée aujourd'hui au Sénat par M. Naul, garde des Sceaux, sur requérance du procureur général Herbaux. A la fin de la journée le bruit s'est précisément propagé.

Le journal *Le Nouvel Observateur* publie la note suivante :

Le 19 novembre, hier, dans les meilleures politiques que le conseil des ministres qui se réunit ce matin à l'Elysée doit statuer sur une demande de levée de l'immunité parlementaire aux fins de poursuite contre M. Charles Humbert, sénateur de la Meuse. Cette demande sera déposée aujourd'hui au Sénat par M. Naul, garde des Sceaux, sur requérance du procureur général Herbaux. A la fin de la journée le bruit s'est précisément propagé.

Le journal *Le Nouvel Observateur* publie la note suivante :

Le 19 novembre, hier, dans les meilleures politiques que le conseil des ministres qui se réunit ce matin à l'Elysée doit statuer sur une demande de levée de l'immunité parlementaire aux fins de poursuite contre M. Charles Humbert, sénateur de la Meuse. Cette demande sera déposée aujourd'hui au Sénat par M. Naul, garde des Sceaux, sur requérance du procureur général Herbaux. A la fin de la journée le bruit s'est précisément propagé.

Le journal *Le Nouvel Observateur* publie la note suivante :

Le 19 novembre, hier, dans les meilleures politiques que le conseil des ministres qui se réunit ce matin à l'Elysée doit statuer sur une demande de levée de l'immunité parlementaire aux fins de poursuite contre M. Charles Humbert, sénateur de la Meuse. Cette demande sera déposée aujourd'hui au Sénat par M. Naul, garde des Sceaux, sur requérance du procureur général Herbaux. A la fin de la journée le bruit s'est précisément propagé.

Le journal *Le Nouvel Observateur* publie la note suivante :

Le 19 novembre, hier, dans les meilleures politiques que le conseil des ministres qui se réunit ce matin à l'Elysée doit statuer sur une demande de levée de l'immunité parlementaire aux fins de poursuite contre M. Charles Humbert, sénateur de la Meuse. Cette demande sera déposée aujourd'hui au Sénat par M. Naul, garde des Sceaux, sur requérance du procureur général Herbaux. A la fin de la journée le bruit s'est précisément propagé.

Le journal *Le Nouvel Observateur* publie la note suivante :

Le 19 novembre, hier, dans les meilleures politiques que le conseil des ministres qui se réunit ce matin à l'Elysée doit statuer sur une demande de levée de l'immunité parlementaire aux fins de poursuite contre M. Charles Humbert, sénateur de la Meuse. Cette demande sera déposée aujourd'hui au Sénat par M. Naul, garde des Sceaux, sur requérance du procureur général Herbaux. A la fin de la journée le bruit s'est précisément propagé.

Le journal *Le Nouvel Observateur* publie la note suivante :

Le 19 novembre, hier, dans les meilleures politiques que le conseil des ministres qui se réunit ce matin à l'E

LE MONDE

LES COURS

— De Rome on annonce que S. M. le roi de Montenegro est assez sérieusement souffrant.

INFORMATIONS

— De Rio-de-Janeiro :

Le professeur Georges Dumas est parti pour le Rio-Grande-do-Sul. Il porte au président de cet Etat, M. Borges de Medeiros, au nom du gouvernement français, un vase de Sévres et un autographe d'Auguste Comte comme témoignages de reconnaissance pour l'accueil chaleureux fait au ministre de France, M. Claudel, dans son récent voyage dans le Sud.

— En l'église de la Madeleine aura lieu, le lundi 10 décembre, à 4 h. 1/2, sous la présidence de S. Em. le cardinal-archevêque, une solennité religieuse et patriotique dont voici le programme :

Symphonie pour orgue, exécutée par l'auteur, M. Ch.-M. Widor, de l'Institut. Fragment de *Gallia* (Ch. Gounod); ténor solo, chœurs et orchestre. — Discours de M. l'abbé Sertillanges : "La paix française." — *Mors et Vita (Judeo)* (Ch. Gounod); orchestre et chœurs. — *Jeanne d'Arc*, chant militaire (Ch.-M. Widor), etc., etc.

Grandes orgues : MM. Widor et Dallier, professeurs au Conservatoire. — Solistes : MM. Lacaze et Noël, de l'Opéra. — La maîtrise et l'orchestre sous la direction de M. Adolphe Soyer, professeur au Conservatoire.

Cartes à la sacristie de la Madeleine.

MARIAGES

— En la chapelle du Sacré-Cœur de l'église Saint-Pierre du Gros-Caillou vient d'être bénie le mariage du lieutenant René Formey de Saint-Louvent avec Mlle Amalia Angulo, fille et belle-fille du marquis de Caviédés et de la marquise, née Sanchez de Movellan.

— On annonce les fiançailles de l'Hon. Galbraith Cole avec miss Eleonore Balfour, fille du Right Hon. Gerald W. Balfour et de lady Betty Balfour.

— Dans l'intimité a été célébré, avant-hier, le mariage de M. Victor Baguès, décoré de la médaille militaire, avec Mlle Mariette Fasquelle, fille de l'éditeur bien connu, et de Mme Fasquelle.

DEUILS

— A Odessa a eu lieu une imposante cérémonie funèbre pour l'inhumation de l'aviateur Chandon, victime d'un accident d'avion. Dans l'assistance on remarquait le général commandant la circonscription militaire, les consuls alliés et de nombreux délégués des armées russe, roumaine et française.

Après l'oraison funèbre, plusieurs discours furent prononcés au cimetière, notamment par le consul de France, au nom du gouvernement, et par le commandant Arguier, au nom de la mission militaire française en Roumanie.

Les honneurs funèbres ont été rendus par les troupes russes-roumaines.

Nous apprenons la mort :

De M. Alph. Brevet, pilote aviateur, décoré de la croix de guerre, tombé en service commandé, à vingt-deux ans ;

De l'aspirant d'artillerie Chailey-Bert, tombé au champ d'honneur, décoré de la croix de guerre, âgé de dix-neuf ans. L'aspirant Chailey-Bert était le fils du trésorier-payeur de la Guyane française et le petit-fils de Paul Bert ;

Du sous-lieutenant pilote aviateur Jean Dramard, décoré de la médaille militaire et de la croix de guerre, trois fois cité à l'ordre de l'armée, tombé glorieusement en Champagne, à vingt-cinq ans, à la suite d'un combat aérien où il avait abattu deux avions ennemis ;

Du marquis Bouhier de L'Ecluse, décédé à quatre-vingt-cinq ans en son château de Villebourgeau. De son mariage avec Mlle de Nabos de Saint-James il laisse deux fils : les comtes Paul et Maurice Bouhier de L'Ecluse ;

De la marquise de Frezeville, qui a succombé à Liverdun, âgée de quatre-vingt-quatre ans.

BIENFAISANCE

— La Croix-Rouge américaine a adressé au préfet de la Haute-Garonne la somme de 62.000 francs pour être distribuée aux victimes de la guerre.

— Le comité de l'Union des Femmes de France de Neuilly-Plaisance organise une tombola au profit des soldats et des prisonniers de guerre.

— Une vente de charité au profit des nombreuses œuvres de Montmartre, organisée par l'abbé Loutif, curé de Saint-Jean des Abbesses, et bien connu sous le pseudonyme littéraire de Pierre Lermite, aura lieu aujourd'hui jeudi et demain vendredi, de 1 heure à 6 heures, passage de l'Elysée-des-Beaux-Arts.

Prière d'adresser les avis de Naissances, Mariages, Décès, etc., à l'Office des Publications, 24, boulevard Poissonnière. Téléphone Central 52-11. Bureau 9 à 6 heures; dimanches et fêtes, 11 à 12 heures; 5 à 6 heures. Prix spéciaux consentis à nos abonnés.

FIVE O'CLOCK TEA "GRAND CAFÉ"

1, rue Scribe 14, boulevard des Capucines

Le Charbon

Tous l'économiserez en vous servant dans vos grilles, cuisières, etc., de l'appareil B "SEVON". Un essai officiel des Arts et Métiers constate une économie de plus de 47%. Prix moyen 10 fr. — En vente partout. 23 Bd Poissonnière ou 16, rue Pizalle. Tél. Trou 57-55

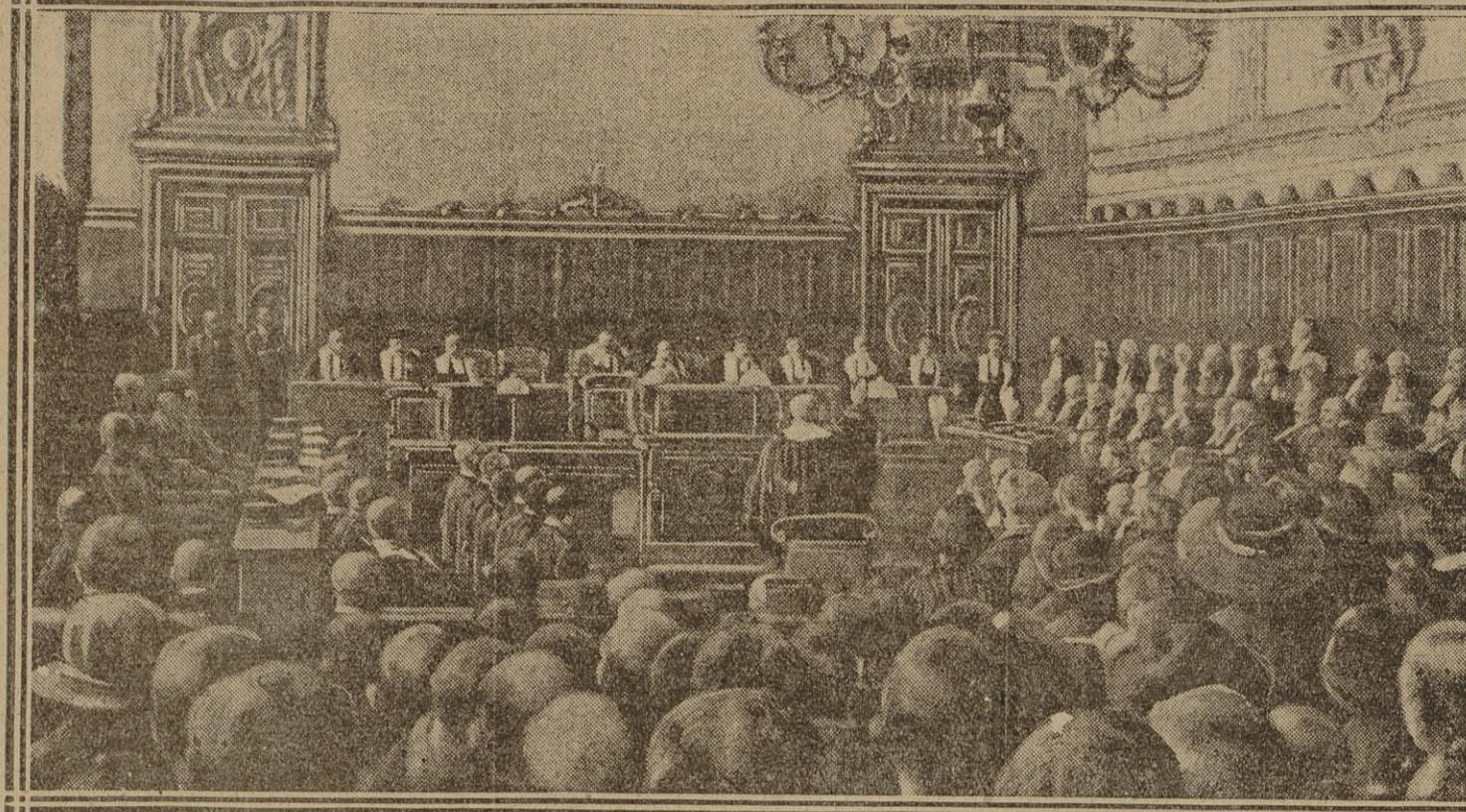
VIEILLIR,
c'est Blanchir.
Vous ne vieillirez jamais si, pour votre cheveux,
vous employez La PETROLEINE DU JAMMES,
gommant les cheveux, fortifiant leur croissance
et empêchant tout écoulement de la graisse.
Prix : 6 fr. dans les plus grandes pharmacies.

LE "REGYL" guérit maladies d'ESTOMAC anciennes. Laboratoires FLEVET. 53, r. Réaumur.

ARBITREZ vos ventes de 5% pour la NOUVELLE RENTE (titres austro-hongrois, ottomans, bulgares etc.) ACHAT de ventes de tous titres des sociétés ARBENTZ, 7, rue Lafitte, 7, PARIS.

EXCELSIOR

L'INSTALLATION DU PREMIER PRÉSIDENT ANDRÉ



LE PRÉSIDENT SAINT-AUBIN REÇOIT LE SERMENT DU NOUVEAU PRÉSIDENT

La Cour d'appel de Paris, toutes chambres réunies, a procédé hier après-midi, en audience solennelle, à l'installation du premier président André. Après

la prestation de serment, le doyen des présidents de chambres, M. de Saint-Aubin, qui présidait l'audience, a conduit M. André au fauteuil présidentiel.

BLOC-NOTES

UN petit garçon de Berne, en Suisse, a récemment tenu les propos les plus intéressants. Ce petit garçon était âgé de neuf ans, et jamais il n'avait encore soufflé mot, pour la raison suffisante qu'il était sourd-muet...

Sourd-muet de naissance ?

Oui, de naissance.

Et vous dites qu'il a parlé ?

Oui, il a parlé.

Voilà qui est curieux.

Oh ! très curieux !

Et on peut le voir ?

Non, on ne peut pas le voir. Du moins on ne peut plus le voir, parce qu'il est mort.

Comment ! il est mort ! Vous vous moquez de nous, et je ne crois pas à votre histoire.

Ce n'est pas mon histoire. Je viens de lire dans un journal du matin. Une femme de Berne l'avait écrit à son frère, qui sert dans la légion étrangère. Ce militaire mit la lettre dans sa poche et s'en fut au café. Il fut longtemps ; aussi, quand il se trouva dehors, il fut animé d'une bienveillance universelle et du besoin de faire du bruit. Des agents l'arrêtèrent sous prétexte qu'il troubloit le repos des habitants de la rue des Messageries. Ils le conduisirent au poste, où sur le fouillu. On trouva la lettre de sa sœur et on la lut. Rien n'est sacré pour un commissaire.

— Vous croyez ?

— Oui, je le crois, ou à peu près. Mais ne m'interrompez pas sans cesse. Cette sœur, donc, racontait l'histoire du petit garçon sourd-muet de naissance qui s'était mis à parler.

— Enfin, qu'est-ce qu'il a dit votre sourd-muet ?

Ah ! vous voyez ! Déjà vous ne trouvez plus impossible qu'un petit garçon qui n'a jamais entendu la voix humaine puisse parler... Eh bien ! il a dit... Il faut d'abord vous exposer que la famille était à table. Soudain, il laissa tomber une assiette. L'assiette se cassa, comme il n'est pas surprenant. Et, à la grande stupéfaction de tous, le sourd-muet s'écria :

— Papa ! j'ai cassé une assiette !

— Oui, je le crois, ou à peu près. Mais ne m'interrompez pas sans cesse. Cette sœur, donc, racontait l'histoire du petit garçon sourd-muet de naissance qui s'était mis à parler.

— Enfin, qu'est-ce qu'il a dit votre sourd-muet ?

Ah ! vous voyez ! Déjà vous ne trouvez plus impossible qu'un petit garçon qui n'a jamais entendu la voix humaine puisse parler... Eh bien ! il a dit... Il faut d'abord vous exposer que la famille était à table. Soudain, il laissa tomber une assiette. L'assiette se cassa, comme il n'est pas surprenant. Et, à la grande stupéfaction de tous, le sourd-muet s'écria :

— Papa ! j'ai cassé une assiette !

— Oui, je le crois, ou à peu près. Mais ne m'interrompez pas sans cesse. Cette sœur, donc, racontait l'histoire du petit garçon sourd-muet de naissance qui s'était mis à parler.

— Enfin, qu'est-ce qu'il a dit votre sourd-muet ?

Ah ! vous voyez ! Déjà vous ne trouvez plus impossible qu'un petit garçon qui n'a jamais entendu la voix humaine puisse parler... Eh bien ! il a dit... Il faut d'abord vous exposer que la famille était à table. Soudain, il laissa tomber une assiette. L'assiette se cassa, comme il n'est pas surprenant. Et, à la grande stupéfaction de tous, le sourd-muet s'écria :

— Papa ! j'ai cassé une assiette !

— Oui, je le crois, ou à peu près. Mais ne m'interrompez pas sans cesse. Cette sœur, donc, racontait l'histoire du petit garçon sourd-muet de naissance qui s'était mis à parler.

— Enfin, qu'est-ce qu'il a dit votre sourd-muet ?

Ah ! vous voyez ! Déjà vous ne trouvez plus impossible qu'un petit garçon qui n'a jamais entendu la voix humaine puisse parler... Eh bien ! il a dit... Il faut d'abord vous exposer que la famille était à table. Soudain, il laissa tomber une assiette. L'assiette se cassa, comme il n'est pas surprenant. Et, à la grande stupéfaction de tous, le sourd-muet s'écria :

— Papa ! j'ai cassé une assiette !

— Oui, je le crois, ou à peu près. Mais ne m'interrompez pas sans cesse. Cette sœur, donc, racontait l'histoire du petit garçon sourd-muet de naissance qui s'était mis à parler.

— Enfin, qu'est-ce qu'il a dit votre sourd-muet ?

Ah ! vous voyez ! Déjà vous ne trouvez plus impossible qu'un petit garçon qui n'a jamais entendu la voix humaine puisse parler... Eh bien ! il a dit... Il faut d'abord vous exposer que la famille était à table. Soudain, il laissa tomber une assiette. L'assiette se cassa, comme il n'est pas surprenant. Et, à la grande stupéfaction de tous, le sourd-muet s'écria :

— Papa ! j'ai cassé une assiette !

— Oui, je le crois, ou à peu près. Mais ne m'interrompez pas sans cesse. Cette sœur, donc, racontait l'histoire du petit garçon sourd-muet de naissance qui s'était mis à parler.

— Enfin, qu'est-ce qu'il a dit votre sourd-muet ?

Ah ! vous voyez ! Déjà vous ne trouvez plus impossible qu'un petit garçon qui n'a jamais entendu la voix humaine puisse parler... Eh bien ! il a dit... Il faut d'abord vous exposer que la famille était à table. Soudain, il laissa tomber une assiette. L'assiette se cassa, comme il n'est pas surprenant. Et, à la grande stupéfaction de tous, le sourd-muet s'écria :

— Papa ! j'ai cassé une assiette !

— Oui, je le crois, ou à peu près. Mais ne m'interrompez pas sans cesse. Cette sœur, donc, racontait l'histoire du petit garçon sourd-muet de naissance qui s'était mis à parler.

— Enfin, qu'est-ce qu'il a dit votre sourd-muet ?

Ah ! vous voyez ! Déjà vous ne trouvez plus impossible qu'un petit garçon qui n'a jamais entendu la voix humaine puisse parler... Eh bien ! il a dit... Il faut d'abord vous exposer que la famille était à table. Soudain, il laissa tomber une assiette. L'assiette se cassa, comme il n'est pas surprenant. Et, à la grande stupéfaction de tous, le sourd-muet s'écria :

— Papa ! j'ai cassé une assiette !

— Oui, je le crois, ou à peu près. Mais ne m'interrompez pas sans cesse. Cette sœur, donc, racontait l'histoire du petit garçon sourd-muet de naissance qui s'était mis à parler.

— Enfin, qu'est-ce qu'il a dit votre sourd-muet ?

Ah ! vous voyez ! Déjà vous ne trouvez plus impossible qu'un petit garçon qui n'a jamais entendu la voix humaine puisse parler... Eh bien ! il a dit... Il faut d'abord vous exposer que la famille était à table. Soudain, il laissa tomber une assiette. L'assiette se cassa, comme il n'est pas surprenant. Et, à la grande stupéfaction de tous, le sourd-muet s'écria :

— Papa ! j'ai cassé une assiette !

— Oui, je le crois, ou à peu près. Mais ne m'interrompez pas sans cesse. Cette sœur, donc, racontait l'histoire du petit garçon sourd-muet de naissance qui s'était mis à parler.

— Enfin, qu'est-ce qu'il a dit votre sourd-muet ?

Ah ! vous voyez ! Déjà vous ne trouvez plus impossible qu'un petit garçon qui n'a jamais entendu la voix humaine puisse parler... Eh bien ! il a dit... Il faut d'abord vous exposer que la famille était à table. Soudain, il laissa tomber une assiette. L'assiette se cassa, comme il n'est pas surprenant. Et, à la grande stupéfaction de tous, le sourd-muet s'écria :

— Papa ! j'ai cassé une assiette !

— Oui, je le crois, ou à peu près. Mais ne m'interrompez pas sans cesse. Cette sœur, donc, racontait l'histoire du petit garçon sourd-muet de naissance qui s'était mis à parler.

— Enfin, qu'est-ce qu'il a dit votre sourd-muet ?

Ah ! vous voyez ! Déjà vous ne trouvez plus impossible qu'un petit garçon qui n'a jamais entendu la voix humaine puisse parler... Eh bien ! il a dit... Il faut d'abord vous exposer que la famille était à table. Soudain, il laissa tomber une assiette. L'assiette se cassa, comme il n'est pas surprenant. Et, à la grande stupéfaction de tous, le sourd-muet s'écria :

— Papa ! j'ai cassé une assiette !

— Oui, je le crois, ou à peu près. Mais ne m'interrompez pas sans cesse. Cette sœur, donc, racontait l'histoire du petit garçon sourd-muet de naissance qui s'était mis à parler.

— Enfin, qu'est-ce qu'il a dit votre sourd-muet ?

Ah ! vous voyez ! Déjà vous ne trouvez plus impossible qu'un petit garçon qui n'a jamais entendu la voix humaine puisse parler... Eh bien ! il a dit... Il faut d'abord vous exposer que la famille était à table. Soudain, il laissa tomber une assiette. L'assiette se cassa, comme il n'est pas surprenant. Et, à la grande stupéfaction de tous, le sourd-muet s'écria :

— Papa ! j'ai cassé une assiette !

— Oui, je le crois, ou à peu près. Mais ne m'interrompez pas sans cesse. Cette sœur, donc, racontait l'histoire du petit garçon sourd-muet de naissance qui s'était mis à parler.